

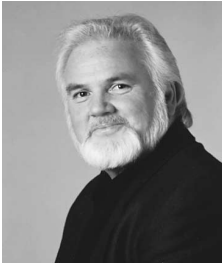
## LES COMMISSAIRES



**Daniel J. Bellegarde** coprésident, est un Assiniboine-Cri de la Première Nation de Little Black Bear dans le sud de la Saskatchewan. De 1981 à 1984, M. Bellegarde a participé à titre de planificateur socio-économique au plan conjoint des chefs du district de Meadow Lake. Il a été président du Saskatchewan Indian Institute of Technologies de 1984 à 1987. En 1988, il a été élu premier vice-chef de la Federation of Saskatchewan Indian Nations, poste qu'il a occupé jusqu'en 1997. Il est actuellement président de Dan Bellegarde & Associates, société d'experts-conseils spécialisée en planification stratégique, gestion et développement des qualités de chef, autogestion et perfectionnement des ressources humaines en général. M. Bellegarde a été nommé commissaire, puis coprésident de la Commission des revendications des Indiens en juillet 1992 et en avril 1994 respectivement.



**P.E. James Prentice, c.r.**, coprésident, est attaché au cabinet Rooney Prentice, de Calgary et possède une vaste expérience des revendications territoriales des Autochtones. Il a tout d'abord agi comme conseiller juridique et négociateur pour le gouvernement de l'Alberta lors de la négociation tripartite qui devait aboutir, en 1989, au règlement de la revendication soumise par la bande de Sturgeon Lake. Depuis lors, M. Prentice a pris part au processus d'enquête ou de médiation pour quelque 70 revendications fondées sur une cession ou sur des droits fonciers issus de traité un peu partout au Canada. Il a été nommé conseiller de la Reine en 1992. Il est de plus responsable de la faculté du programme annuel du Banff Centre for Management sur les revendications particulières depuis 1994. Il a été nommé commissaire, puis coprésident de la Commission des revendications des Indiens en juillet 1992 et en avril 1994 respectivement.



**Roger J. Augustine** Mi'kmaq né à Eel Ground (Nouveau-Brunswick), Roger J. Augustine y a exercé les fonctions de chef de 1980 à 1996. Il a été élu président de l'Union of NB-PEI First Nations en 1988, poste qu'il a occupé jusqu'à la fin de son mandat en janvier 1994. En 1993 et en 1994, il a reçu la prestigieuse médaille de distinction décernée par le Centre canadien de lutte contre les toxicomanies en reconnaissance de sa participation à la fondation et à la bonne marche du Eel Ground Drug and Alcohol Education Centre ainsi que du Native Alcohol and Drug Abuse Rehabilitation Centre. En juin 1996, il a été honoré du titre de Miramichi Achiever of the Year par la Miramichi Regional Development Corporation. Il a été nommé commissaire en juillet 1992.



**Renée Dupuis** exerce le droit en pratique privée à Québec depuis 1973. Depuis le début de sa carrière, elle se consacre largement à la défense des droits de la personne et en particulier aux droits des peuples autochtones du Canada. De 1972 à 1975, elle a servi à titre d'avocate auprès de l'Association des Indiens du Québec et, à compter de 1978, a rempli les fonctions de conseillère juridique auprès des trois bandes d'Attikamek et des neuf bandes de Montagnais dans sa province, bandes qu'elle représentait au titre de leurs revendications territoriales auprès des gouvernements fédéral, du Québec et de Terre-Neuve et lors des négociations constitutionnelles. De 1989 à 1995, M<sup>me</sup> Dupuis a accompli deux mandats à titre de commissaire au sein de la Commission canadienne des droits de la personne. Elle a été consultante auprès de divers ministères fédéraux et provinciaux, est l'auteure de nombreux livres et articles et a prononcé de nombreuses conférences sur les droits de la personne, le droit administratif et les droits des Autochtones. M<sup>me</sup> Dupuis est diplômée en droit de l'Université Laval et détient une maîtrise en administration publique de l'École nationale d'administration publique. Elle a été nommée commissaire en mars 2001.



**Alan C. Holman** est écrivain et communicateur, et il a grandi à l'Île du Prince-Édouard. Au cours de sa longue carrière en journalisme, il a été instructeur au Holland College de Charlottetown (Î.-P.-É.); rédacteur et éditeur d'un hebdomadaire d'une région rurale de l'Î.-P.-É.; reporter radio à la CBC d'Inuvik, aux Territoires du Nord-Ouest; et reporter pour les journaux Charlottetown Guardian, Windsor Star et Ottawa Citizen. De 1980 à 1986, il est correspondant parlementaire dans la région de l'Atlantique pour le service des nouvelles de CBC-TV à Ottawa. En 1987, il est nommé chef du bureau des affaires parlementaires au service de nouvelles du réseau radiophonique de CBC, poste qu'il occupe jusqu'en 1994. La même année, il quitte le milieu du reportage pour devenir secrétaire principal de la première ministre de l'Î.-P.-É. de l'époque, Catherine Callbeck. Il quitte le bureau de la première ministre en 1995 pour prendre la tête du développement du secteur public au ministère du Développement de l'Î.-P.-É. Depuis l'automne 2000, M. Holman est rédacteur et communicateur à la pige. Il a fait ses études à Kings College School de Windsor en Nouvelle-Écosse et au Prince of Wales College de Charlottetown, où il réside. Il a été nommé commissaire en mars 2001.



Sheila G. Purdy conseillait le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest sur la justice et les autres aspects dont il fallait tenir compte dans la division du territoire et la création du Nunavut. De 1993 à 1996, elle est conseillère principale en politiques auprès du ministre de la Justice et Procureur général du Canada pour divers dossiers: justice autochtone, Loi canadienne sur les droits de la personne et violence faite aux femmes. De 1991 à 1993, elle est analyste de politiques touchant la constitution, la justice, les affaires autochtones, la condition féminine, les droits de la personne et pour le Solliciteur général. En 1992-1993, elle occupe le poste de conseillère spéciale (affaires autochtones) au bureau du leader de l'Opposition, et de 1989 à 1991, elle est juriste-conseil sur les questions d'environnement. Dénonçant vivement la violence faite aux personnes âgées, elle est coauteur d'un ouvrage intitulé *Elder Abuse: The Hidden Crime*. Elle reçoit en 1988 un prix d'excellence (Award of Merit from Concerned Friends) pour son travail dans ce dossier. Titulaire d'un diplôme en droit de l'Université d'Ottawa (1980), elle travaille comme avocate dans un cabinet privé de 1982 à 1985. Elle a été nommée commissaire en mai 1999.



**Carole T. Corcoran**, D'origine d'origine d'origine, venait de Fort Nelson en Colombie-Britannique, est décédé subitement le 15 février 2001. La commissaire Corcoran a pratiqué le droit au sein du cabinet Fast & Corcoran de Vancouver. Mme Corcoran possédait une grande expérience du gouvernement et des politiques autochtones, que ce soit à l'échelle locale, régionale ou provinciale. Elle a fait partie de plusieurs conseils et commissions, dont la Commission royale sur l'avenir du Canada (1990-1991), la Commission des traités de la Colombie-Britannique (1993-1995), le conseil des gouverneurs de l'Université Northern British Columbia (1993-1995), le comité de gestion des différends de l'Université Royal Roads (1997-2000), le Sommet des Premières Nations de la Colombie-Britannique (1998-2000), comme coprésidente, et l'Insurance Corporation of British Columbia (1998-2000). Elle a été nommée à la Commission des revendications des Indiens en juillet 1992.

*Les commissaires et le personnel de la CRI ont été profondément attristés d'apprendre le décès subit de la commissaire Carole T. Corcoran, le 15 février 2001. Son dévouement envers les travaux de la Commission, ses efforts incessants pour préciser l'esprit de la loi et son naturel aimable demeureront une source d'inspiration pour tous ceux et celles qui l'ont connue. Nous offrons nos plus sincères condoléances à sa famille, ses amis et sa collectivité. Que son héritage de force, d'intégrité et de bonne volonté nous soit source de réconfort.*

*– Les Commissaires*